



Method, le 14 novembre 2016

**MUNICIPALITÉ
de
1438 MATHOD**

Case postale 52

Tél. 024 459 18 12
Fax 024 459 24 64
www.method.ch

Au Conseil Général
Du 14/12/2016

Préavis municipal N° 7

Budget pour l'année 2017

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes, la Municipalité vous propose le budget pour l'année 2017.

Vous trouverez, en annexe, le rapport et le tableau du budget 2017.

Conclusions

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE MATHOD

Sur proposition de la Municipalité

Entendu le rapport de sa Commission de gestion-finances

Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

Article 1 : Le budget de l'année 2017 est adopté tel que présenté, soit :

Charges :	CHF	2'536'500.00
Produits :	CHF	2'427'190.00
Excédent de charges :	CHF	109'310.00

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 14 novembre 2016.

Au nom de la Municipalité

La Syndique

E. Piguet

La Secrétaire

C. Gaillard

Annexe : ment.



Annexe au préavis Municipal – Rapport du Budget 2017

Dans ce rapport, les dépenses uniquement importantes par rapport aux comptes 2015 et au budget 2016 sont développées et non les dépenses d'usage courant.

1. Administration générale

Municipalité :

- Frs 78'000.-- Salaires & indemnités des Municipaux augmentés pour la nouvelle législature, selon préavis municipal.
Frs 11'000.-- **Revenus** - Répartition des salaires des Municipaux dans les différents dicastères (eau-épuración-déchetterie).

Administration :

A part les charges courantes, aucune dépense importante n'est attendue. Voici pour mémoire quelques charges pour ce poste :

- Frs 106'000.-- Salaires de tous les employés communaux et concierges.
Frs 37'500.-- Charges sociales & assurances de tous les employés administratifs et concierges.
Frs 11'000.-- Frais informatique : diverses maintenances & interventions.
Frs 28'500.-- Honoraires : fiduciaire + archiviste + mises à l'enquête publique.
Frs 37'500.-- Participation au déficit des transports publics selon décompte du Canton.
Frs 46'300.-- **Revenus** - Répartition salaires des employés & concierges communaux dans les différents dicastères (bâtiments-eau-épuración-déchetterie).

Affaires culturelles : Frs 5'840.-- Participation à l'Ecole de Musique.

2. Finances

Impôts :

Compte tenu du taux d'imposition fixé à 72 % lors du dernier conseil, les rentrées d'impôts pour Frs 1'603'460.-- restent stables par rapport au budget 2016. Nous favorisons l'accroissement de la population en 2017 pour l'estimation d'un tel revenu.

Finances :

Le calcul des intérêts des dettes à moyen et long terme s'articule comme suit :

- Frs 57'900.-- Pour les dettes existantes. Ce montant est ressorti pour être réparti dans les différents dicastères touchés par les dettes (bâtiment communal « ancien congélateur » -routes-épuración-eau potable).
Frs 302'250.-- Alimentation pour la péréquation du canton, une augmentation d'environ Frs 16'000.-- est envisagée en 2018 au vu de la baisse du taux d'imposition.
Frs 338'460.-- **Revenus** - Produit retour de la péréquation du canton.

3. Domaines et bâtiments

Terrains :

A part les charges courantes, aucune dépense importante n'est prévue. Toutefois le PGA n'est pas terminé. Des honoraires sont encore attendus pour Frs 30'000.-- afin de gérer l'urbanisme et régler les différents recours.

Forêts :

- Frs 15'000.-- Exploitation des forêts : sont prévus des coupes de bois derrière le refuge et la création de places de parc sur le chemin d'accès au refuge. Le nettoyage des lisières, des haies & divers soins cultureux sont entièrement gérés en collaboration avec le triage forestier.
- Frs 3'100.-- Honoraires pour l'étude d'un nouveau refuge.

Grande salle, bâtiment communal « ancien congélateur », bâtiment communal, collège, église, stand de tir et autres bâtiments :

- Frs 37'000.-- Grande salle: des travaux d'urgences sont envisagés jusqu'à sa rénovation ; réparation des issues de secours et de la grande fenêtre de la buvette. Des honoraires d'architecte en vue de sa restauration sont budgétés.
- Frs 54'600.-- Bâtiment communal « ancien congélateur »: frais de gérance & d'entretien + assurances-électricité + amortissement annuel + intérêts de la dette bancaire. Le revenu des locations se monte à Frs 57'000.--.
- Frs 43'480.-- Collège : en plus des charges courantes, une réparation du clocher et le changement du chauffage sont envisagés pour Frs 23'000.--.
- Frs 25'760.-- Eglise: en plus des charges courantes, une étude thermique du bâtiment est envisagée pour Frs 5'000.--.
- Frs 30'100.-- Bâtiment communal: frais de gérance & d'entretien + assurances-électricité. Le revenu des locations se monte à Frs 102'100.--.
- Frs 3'800.-- Stand de tir: en plus des charges courantes, une réparation du toit et de la façade est envisagée pour Frs 3'000.--.

Dans les autres bâtiments, à part les charges courantes, aucune dépense importante n'est prévue.

4. Travaux

Routes et chemins :

A part les charges courantes, aucune dépense importante n'est engendrée. Toutefois les entretiens suivants restent à faire :

- Frs 40'000.-- Entretien routes & chemins : diverses réparations & taconnages + réfection du chemin de Clos Cugnez.
- Frs 15'000.-- Entretien éclairage public : changement de 15 têtes de lampadaires en led.
- Frs 31'600.-- 1^{er} amortissement sur l'investissement au syndicat AF du Mujon (Frs 946'000.-- sur 30 ans). Un prélèvement sur fonds de réserve couvrira cet amortissement.

Investissement : La participation au syndicat AF du Mujon n'est pas terminée. Un préavis suivra en temps voulu.

Parc, promenades, cimetières :

- Frs 55'500.-- Frais d'entretien courant (tonte & nettoyage) + réparation des bancs publics. Un nouveau columbarium doit être posé, car il y a bientôt plus de place dans l'actuel.

Ordures ménagères et déchetterie :

Pour ce dicastère, le total des charges se monte à Frs 125'700.-- contre un total de revenus de Frs 112'800.--. Les frais les plus importants se détachent comme suit :

- Frs 50'000.-- L'achat et la pose de 2 moloks pour les déchets au centre du village. Un prélèvement sur fonds de réserve couvrira cet investissement.
- Frs 45'000.-- Frais d'élimination des ordures.
- Frs 61'300.-- **Revenus** – la taxe annuelle et la ristourne sur la taxe aux sacs couvrent ce poste à 89 %.

Réseau d'égouts et d'épuration :

Le nouveau règlement de ce dicastère est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Les dépenses et les revenus des eaux usées (EU) et des eaux claires (EC) ont été séparés.

Pour ce dicastère, le total des charges se monte à Frs 130'400.-- avec un total de revenus identique. A part les charges courantes, aucune dépense particulièrement importante n'est envisagée.

5. Instruction publique et cultes

Enseignement primaire

Frs 203'000.-- Participation versée à l'entente scolaire intercommunale Frs 1'858.-- par élève et Frs 164.75 par habitant.

Enseignement secondaire

Frs 98'300.-- Participation versée à l'entente scolaire intercommunale Frs 2'502.25 par élève et Frs 78.75 par habitant.

Orientation professionnelle & Temples et cultes : charges usuelles, rien à signaler.

6. Police

Corps de police :

Frs 46'000.-- Participation aux charges de la réforme policière & au rattachement au PNV (Police du Nord Vaudois).

Contrôle des habitants & Police sanitaire : charges usuelles, rien à signaler.

Défense incendie & protection civile: charges usuelles, rien à signaler.

La participation à l'association intercommunale des pompiers SDIS Régional Nord Vaudois s'élève à Frs 24'500.-- (Frs 40.30 par habitant).

La participation à la protection civile se chiffre à Frs 10'900.-- (Frs 17.76 par habitant)

7. Sécurité sociale

Frs 20'900.-- RéAgy & FAJE (Accueil de jour des enfants).

Frs 18'420.-- ARAS (Centre social régional).

Frs 258'650.-- Facture sociale du canton. Une augmentation d'environ Frs 13'700.-- est envisagée en 2018 au vu de la baisse du taux d'imposition.

Frs 60'800.-- AVASAD (Aide & soins à domicile).

Frs 15'000.-- Une nouvelle participation à l'unité d'accueil pour écoliers UAPE est demandée dès 2017.

8. Service des eaux

Pour ce dicastère, le total des charges se monte à Frs 133'500.-- avec un total de revenus presque identique. A part les charges courantes, aucune dépense importante n'est envisagée. Cependant, en attendant le raccordement à la SAGENORD, divers entretiens imprévus sont budgétés pour Frs 22'600.- (canalisations, réservoir, pompes, etc...)

Ce budget se solde par un excédent de charges de Frs 109'310.--



COMMUNE DE METHOD
BUDGET 2017 - COMPTE DE FONCTIONNEMENT

DIRECTION	SECTIONS	Budget	Budget	Comptes	Budget	Budget	Comptes
		Charges 2017	Charges 2016	Charges 2015	Produits 2017	Produits 2016	Produits 2015
Administration générale		397'040	379'500	350'326.04	67'800	65'500	91'427.20
	10 Autorités	91'000	72'500	63'404.20	11'000	8'000	8'000.00
	11 Administration	300'200	301'900	282'781.84	56'800	57'500	83'427.20
	15 Affaires culturelles	5'840	5'100	4'140.00	0	0	0.00
Finances		377'050	353'600	394'095.53	1'603'460	1'568'000	1'692'171.03
	21 Impôts	16'700	17'500	17'149.19	1'205'100	1'178'600	1'255'859.47
	22 Service financier	360'350	336'100	333'423.84	398'360	389'400	436'311.56
	23 Amortissement & réserve			43'522.50			
Domaines et bâtiments		276'490	251'500	296'822.25	293'600	288'740	300'812.20
	31 Terrains	53'300	54'850	95'499.90	81'100	81'000	87'416.05
	32 Forêts	27'250	13'050	24'768.20	3'500	1'500	4'416.10
	35 Bâtiments	195'940	183'600	176'554.15	209'000	206'240	208'980.05
Travaux		586'450	456'600	482'063.10	320'350	236'150	180'372.90
	43 Routes	239'850	185'880	193'160.80	31'600	0	2'116.80
	44 Parcs, cimetière	58'500	41'000	58'035.40	13'600	14'000	12'971.00
	45 Ordures, déchets	125'700	62'300	85'560.75	112'800	61'000	63'387.80
	46 Rés. égouts et épur.	162'400	167'420	145'306.15	162'350	161'150	101'897.30
Instruction publique et cultes		304'800	308'400	281'305.15	1'200	1'000	1'330.55
	51 Enseign. primaire	203'000	212'000	124'111.30	0	0	0.00
	52 Enseign. secondaire	98'300	92'400	151'920.00	0	0	0.00
	54 Off. orient. profess.	1'000	1'500	805.85	0	0	0.00
	58 Temples et cultes	2'500	2'500	4'468.00	1'200	1'000	1'330.55
Police		87'400	103'700	113'535.50	7'300	12'500	64'937.50
	61 Corps de police	46'000	49'250	45'334.00	0	0	4'081.00
	62 Contrôle des habitants	3'000	3'000	3'033.10	5'800	6'000	5'789.00
	63 Police sanitaire	2'000	2'000	2'827.00	1'500	1'500	2'355.00
	64 Service des inhumations	0	0	255.95	0	0	0.00
	65 Défense c/incendie	25'500	39'950	52'712.50	0	5'000	52'712.50
	66 Protection civile	10'900	9'500	9'372.95	0	0	0.00
Sécurité sociale		373'770	370'300	342'304.40	0	0	0.00
	71 Service social	54'320	38'700	36'584.35	0	0	0.00
	72 Prévoyance sociale	319'450	331'600	305'720.05	0	0	0.00
Services industriels		133'500	128'660	152'574.65	133'480	128'600	152'572.45
	81 Service des eaux	133'500	128'660	152'574.65	133'480	128'600	152'572.45
	83 Service du gaz						0.00
Total des charges et revenus		2'536'500	2'352'260	2'413'026.62	2'427'190	2'300'490	2'483'623.83
Excédent de (produits) ou de charges					109'310.00	51'770.00	(70'597.21)
Totaux		2'536'500	2'352'260	2'413'026.62	2'536'500	2'352'260	2'413'026.62